

Propositions politiques d'Unifor au stratégie COVID-19 de l'Ontario

le 24 mars 2020

La pandémie de la COVID-19 en cours est une crise sanitaire sans précédent et exige une intervention rapide, audacieuse et décisive de la part de tous les paliers de gouvernement. Unifor a exhorté le gouvernement de l'Ontario à veiller à ce que des ressources adéquates soient disponibles pour protéger la santé et la sécurité des Ontariennes et Ontariens, mais aussi pour aider les travailleuses et travailleurs à se préparer à cette perturbation économique massive.

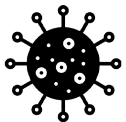
Malgré le report de la publication prévue de son budget, le gouvernement ontarien publiera une mise à jour économique le 25 mars. Unifor exhorte vivement le gouvernement à profiter de cette occasion pour mettre en œuvre un certain nombre de mesures visant à protéger la santé et la sécurité économique de la population dans toute la province.

Bien que le gouvernement ait introduit quelques mesures utiles – notamment la protection de base des emplois pour les travailleuses et travailleurs en isolement ou en quarantaine en raison de la COVID-19, ou ceux qui doivent s'absenter du travail pour s'occuper des enfants en raison de la fermeture des écoles ou des garderies, la suppression de l'obligation de fournir des notes médicales si les travailleuses et travailleurs sont en congé en raison de la COVID-19, le gel des expulsions, l'ouverture de 50 000 places en garderie pour les travailleuses et travailleurs essentiels – il reste encore beaucoup à faire. Les recommandations ci-dessous reflètent certains des appels à l'action lancés par Unifor pendant cette crise.

1. MESURES D'AIDE AU REVENU DIRECTES AUX ONTARIENNES ET ONTARIENS

Le gouvernement devrait veiller à ce qu'une aide directe au revenu soit fournie aux travailleuses et travailleurs touchés par la crise de la COVID-19. Cette aide devrait comprendre les mesures suivantes:

- **Instaurer un minimum de 14 jours de congé de maladie payé, qu'un travailleur ait été officiellement mis en quarantaine par un agent de santé ou qu'on lui ait demandé de s'isoler.**
- **Mettre en place des mesures d'aide au revenu directes et d'urgence pour tous les travailleurs et travailleuses et les familles** – y compris les personnes non admissibles aux prestations d'assurance-emploi (dont les personnes âgées, les étudiants, les bénéficiaires de l'aide sociale,



ainsi que les travailleuses et travailleurs de l'économie à la demande, les travailleuses et travailleurs contractuels et précaires). Le gouvernement ayant ordonné la fermeture de tous les magasins et services non essentiels, de nombreux travailleurs et travailleuses qui n'ont pas la possibilité de travailler à domicile se retrouvent sans revenu pendant cette pandémie.

2. AIDES SUPPLÉMENTAIRES AUX MÉNAGES

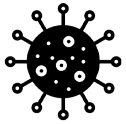
Les Ontariennes et Ontariens sont soumis à une forte pression financière en raison des mises à pied, de la réduction des revenus et des engagements familiaux résultant de cette crise. Les aides supplémentaires aux ménages devraient comprendre:

- **Veiller à ce que personne ne soit expulsé pour quelque raison que ce soit ou puni de quelque manière que ce soit pour avoir manqué le paiement d'un loyer.** Les perturbations économiques causées par la pandémie ont rendu très difficile pour de nombreuses personnes de garder un toit au-dessus de leur tête. Dans la région du Grand Toronto, un condominium d'une chambre à coucher coûte en moyenne 2 300 \$ par mois. Les prestations d'assurance-emploi pour les travailleuses et travailleurs mis à pied représentent 55 % de la rémunération assurée moyenne (maximum de 583 \$ par semaine) et les nouvelles mesures fédérales de revenu pour les personnes qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi sont versées à raison de 900 \$ aux deux semaines.
- **Ordonner aux services publics de fournir des reports de factures sans intérêt.** Les Ontariennes et Ontariens devraient pouvoir vivre dans la dignité pendant cette crise sans le stress d'avoir à payer leurs factures de services publics.

3. RÉTABLIR LE FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de l'Ontario a réduit de plusieurs millions le financement des soins de santé, en plus de la restructuration à grande échelle du système de soins de santé. Cette pandémie a déjà illustré certains des effets dévastateurs de ces réductions. Notre système de soins de santé a besoin d'un soutien et d'un investissement immédiats:

- **Rétablir le financement des soins de santé publics.** L'année dernière, le gouvernement a réduit le financement des services de santé publique aux municipalités, obligeant ces dernières à couvrir désormais 30 % des coûts de maintien des programmes. Le financement de Santé publique Ontario (SPO) a également été réduit de 13 millions de dollars, puis rétabli pour un an. Cependant, l'agence - qui héberge le laboratoire de santé publique de la province qui effectue des tests pour les maladies infectieuses - a vu ses niveaux de financement gelés pendant des années. Pendant ce temps, l'agence a eu du mal à maintenir sa capacité de test pendant cette crise, ce qui a entraîné des retards de plusieurs jours dans la réalisation des tests.
- **Augmenter immédiatement le financement des hôpitaux pour l'année à venir d'un montant minimum d'un milliard de dollars.** Ce financement accru est nécessaire pour inverser les coupes précédentes dans les hôpitaux, augmenter le nombre de lits d'hôpitaux et accroître la capacité du système à faire face à l'augmentation du volume des services et des coûts inflationnistes.



4. PROTÉGER LES PERSONNES ÂGÉES ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES SOINS

Les personnes âgées ont été particulièrement vulnérables pendant cette pandémie. Les premiers décès au Canada sont survenus dans un foyer de soins de longue durée en Colombie-Britannique, où une épidémie a été déclarée à la suite de l'infection de nombreux résidents et membres du personnel. Cette pandémie a montré que les personnes âgées sont laissées pour compte et que les travailleuses et travailleurs qui leur prodiguent des soins directs ne sont pas correctement soutenus.

- **Financement destiné à améliorer le soutien aux dépistages dans tous les centres qui fournissent des services de soins aux personnes âgées** – y compris les maisons de retraite, les logements supervisés et l'aide à la vie quotidienne pour la santé publique.
- **Financement des soins de longue durée afin d'établir une norme minimale de soins quotidiens et de remédier à la pénurie de préposées et préposés aux services de soutien à la personne dans toute la province.** Il y a actuellement une crise des soins dans les maisons de soins de longue durée de l'Ontario – qui comprend à la fois une pénurie de lits, mais aussi une pénurie de préposées et préposés aux services de soutien à la personne. L'augmentation du financement est nécessaire pour établir une norme de 4 heures de soins par jour par résident (ce qui augmenterait les effectifs) tout en garantissant que le système puisse recruter et retenir les préposées et préposés aux services de soutien à la personne (grâce à une meilleure rémunération et à la sécurité de l'emploi).

5. PROTÉGER LES EMPLOIS

La perturbation économique causée par cette pandémie a créé une grande incertitude pour les petites entreprises et les organismes de services sociaux de la province. Le gouvernement devrait mettre en œuvre des mesures pour empêcher la perte de centaines de milliers d'emplois créés par ces employeurs.

- **Renforcer les subventions salariales.** Le gouvernement fédéral a proposé un programme de subventions salariales de 10 % pour les petites entreprises. Cependant, les entreprises ont clairement indiqué que ce montant ne suffirait pas à sauver des emplois. Unifor plaide pour des subventions salariales et des taux de remplacement du chômage plus proches de 80 % des revenus – comparables à ceux d'autres pays. La province devrait fournir un complément plus substantiel afin que les petites entreprises puissent continuer à employer leur personnel pendant cette période difficile.
- **Renouveler automatiquement les paiements de transfert de fonds aux agences et organisations du secteur public élargi.** Cela permettrait de conserver le personnel et de maintenir les services importants pendant et après la crise actuelle.